

Modalités d'évaluation

Compétences et aptitudes	Modalités d'évaluation
<p>Bloc 1 : accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne.</p>	<p>1. Epreuve organisée en Centre de formation Oral : 30 mns (support écrit de 5 à 8 lignes).</p> <p>2. Epreuve organisée en Centre de formation déléguée par la DRIETS : Ecrit étude de cas, 2 heures</p>
<p>Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité.</p>	<p>Epreuve organisée en Centre de formation</p> <p>Oral : 60 min Cas pratique tiré au sort. 30 min : temps de préparation d'un exposé, 15 min : exposé oral, 15 min : échange avec le jury</p>
<p>Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne</p>	<p>Epreuve organisée en Centre de formation</p> <p>Oral : 30 min (support écrit de 3 pages)</p>
<p>Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans on contexte d'intervention</p>	<p>Epreuve organisée en Centre de formation</p> <p>Oral : 30 min (support écrit de 4 pages, étude de situation vécue)</p>
<p>Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne.</p>	<p>Epreuve organisée en Centre de formation</p> <p>Ecrit : étude de cas, 1h30</p>